

Reçu le 28.11.08

# ardèche

LE CONSEIL GENERAL

Mission pour l'implantation et le  
Développement des Entreprises  
Renaud VINCENT – Chargé de Mission

tél. : 04.75.66.75.20  
fax : 04.75.66.75.16  
mél : rvincent@ardeche.fr

Monsieur Jean Marie DUMAS  
Président de l'Association Aérodrome 07  
le Cros de Boutier  
Chemin des Groulles

07200 VOGUE

réf. : DTE 2008-11-697

Privas, le 21 novembre 2008

Monsieur le Président,

Par courrier du 26 octobre, vous m'avez interrogé sur la situation de l'aérodrome d'Aubenas – Ardèche Méridionale.

Comme vous le savez sans doute, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale a mis un terme à la convention signée avec le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche, propriétaire de ce terrain. Elle ne sera donc plus gestionnaire de cette plate-forme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Aussi, à cette date, cette mission incombera au SDEA.

En conséquence, je transmets votre requête au Président du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche qui vous apportera toutes les informations nécessaires sur les modalités pratiques de cette gestion.

Toutefois, je souhaite vous indiquer qu'au vu de l'importance de cette infrastructure pour la sécurité civile, le Conseil général continuera à investir sur cette plate-forme afin de préserver l'avenir et son potentiel éventuel au profit du territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

  
Pascal TERRASSE

